Biomasse Normandie

Observatoire des déchets de Normandie

DÉCHETS DU BÂTIMENT : IMAGINONS ENSEMBLE LES SOLUTIONS POUR QUE VOS DÉCHETS DEVIENNENT NOS RESSOURCES

26 février 2019

Alexandre FARCY

Chef de projets "Observatoire et valorisation des déchets"

Biomasse Normandie

ÉTAT DES LIEUX DE L'OFFRE DE SERVICE EXISTANTE POUR LES DÉCHETS DU BÂTIMENT

Plan

- **Contexte et enjeux**
- **Chiffres clés**
- **Offre de services existantes**

Contexte et enjeux

• *Caractéristiques du secteur du bâtiment*

- **Une multitude d'intervenants sur un même chantier** :
  - maître d'ouvrage,
  - maître d'œuvre,
  - coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé (CSPS),
  - bureau de contrôle,
  - entreprises et sous-traitants.

→ Tous concernés par la gestion des déchets
→ Chaque partenaire a une part de responsabilité

- **Une très grande diversité dans :**
  - les professions,
  - la taille des entreprises,
  - leur concentration,
  - la fréquence des chantiers,
  - la production de déchets.

→ Besoins :
. organisation d'une collecte adaptée,
. structures de regroupement et de tri.

→ Difficultés concernant l'information, la sensibilisation et la formation.

- **De réelles potentialités de recyclage de nombreux matériaux contenus dans les déchets du bâtiment**

→ Nécessite un tri à la source

Contexte et enjeux

- *3 catégories de déchets*

Déchets inertes	Déchets non inertes et non dangereux	Déchets dangereux
• béton, • briques, tuiles et céramiques, • verre (vitrage), • matériaux bitumineux sans goudron, • terres et pierres (y compris déblais mais hors terre végétale).	• métaux et leurs alliages, • bois bruts ou faiblement adjuvantés, • plastiques, • déchets verts, • papiers cartons, • plâtre, • laines minérales, • peintures, vernis, colles, mastics en phase aqueuse, • DEEE ne contenant pas de substances dangereuses, • Déchets alimentaires…	• aérosols, • accumulateurs et piles • bois traités, • boues de séparateur d'hydrocarbures, • emballages souillés, • produits contenant du goudron, • DEEE, • peintures, vernis, colles, solvants contenant des substances dangereuses, • pinceaux, chiffons souillés, • amiante (friable et lié)…

Contexte et enjeux

• *Protection de l'environnementaux et maîtrise des coûts*

- **Enjeux environnementaux**
  - Éviter les mauvaises pratiques
    - dépôts sauvages,
    - brûlage à l'air libre.
  - Favoriser le tri en vue d'un réemploi ou d'un recyclage
  - Préserver la ressource
  - Réduire la toxicité des déchets

- **Enjeux économiques**
  - Offre de services adaptée
    - maillage suffisamment dense,
    - services adaptés.
  - Coûts maîtrisés
    - pour les producteurs de déchets,
    - pour les gestionnaires de services.

Dépôt sauvage d'amiante

Dépôt sauvage

Brûlage à l'air libre

Plan

- Contexte et enjeux
- **Chiffres clés**
- Offre de services existantes

Chiffres clés

- *Gisement national*

- **Plus de 42 millions de tonnes produites par le secteur du bâtiment**

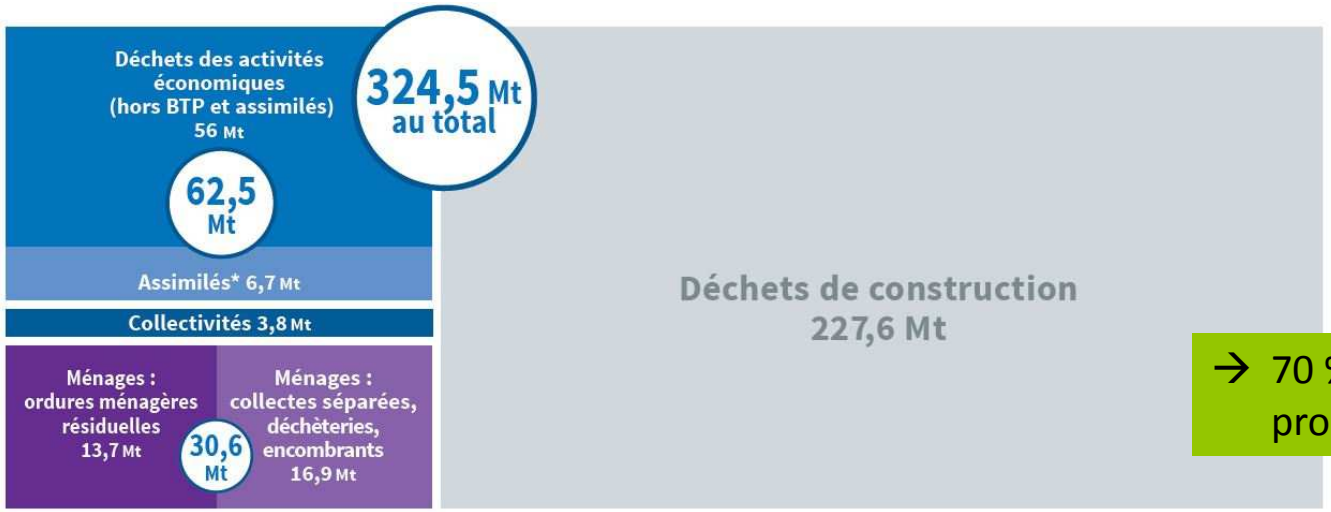

→ 70 % des déchets produits par le BTP

** Déchets des activités économiques (DAE) collectés par le service public*

Source : ADEME. RSD. 2014 - Enquête Collecte 2015 - Estimations IN NUMERI

→ Environ 50 % des déchets non dangereux du BTP sont en mélange et donc non triés sur le chantier

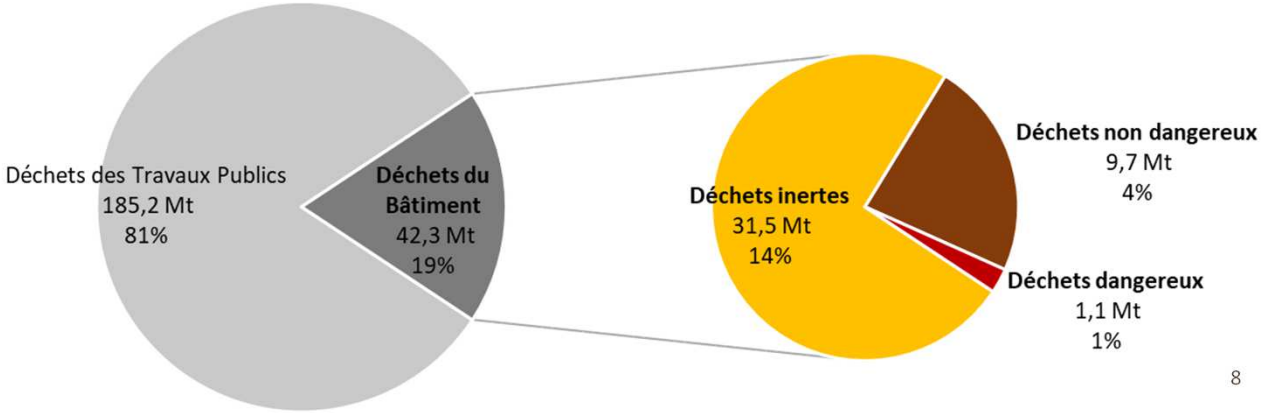

Enjeux

- *Flux normand 2015*

- **Évaluation réalisée par la CERC**
  - dans le cadre de l'état des lieux du PRPGD,
  - année de référence : 2015

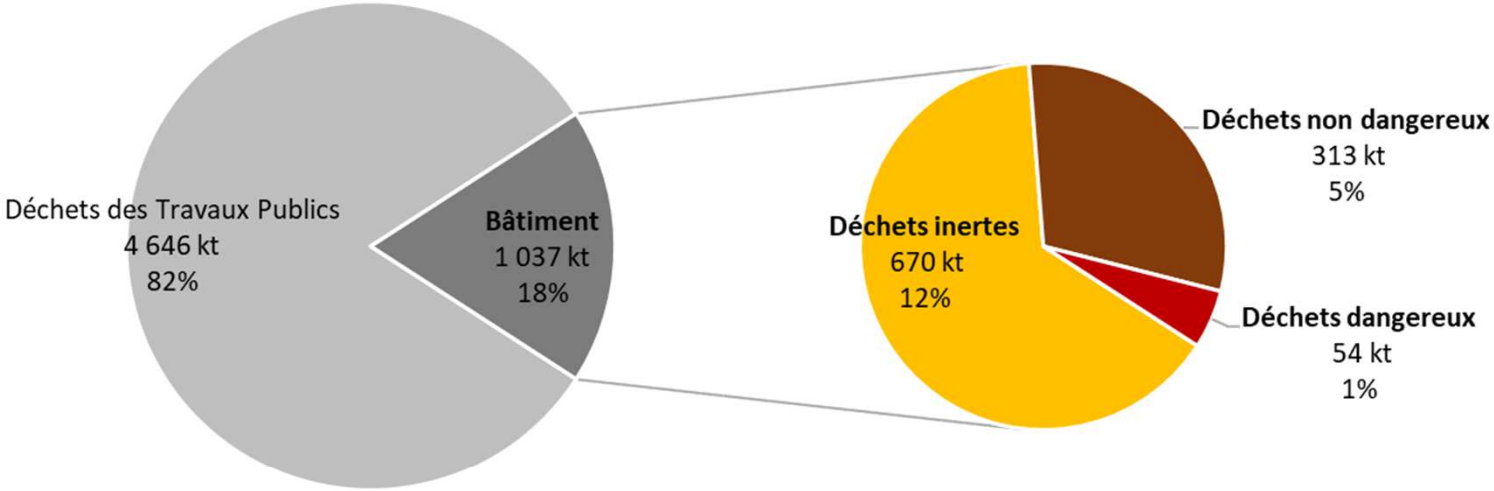

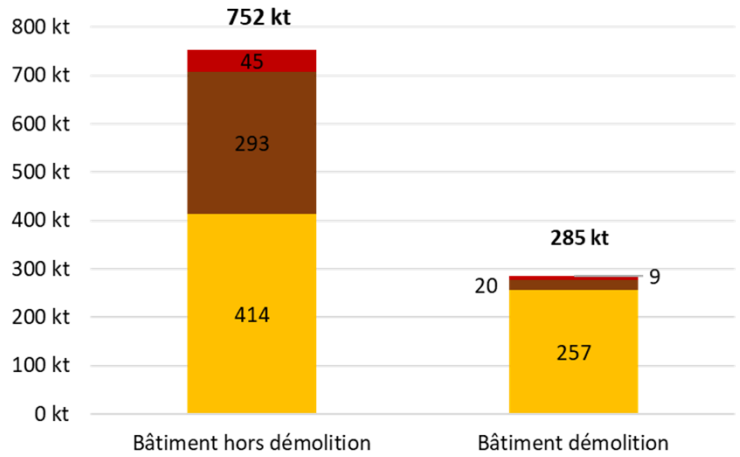

→ Plus de 1 million de tonnes produites par le Bâtiment en Normandie
→ Majorité de déchets inertes (65 %)
→ Près de 370 000 t de déchets non inertes

Plan

- Contexte et enjeux
- Chiffres clés
- **Offre de services existante**

Offre de services existantes

- *Modes de gestion des déchets du BTP*

- **Apport dans les déchèteries publiques**
- **Dépôts sur des installations dédiées**
- **Prise en charge par un prestataire de collecte**
- **Dépôts chez les négoces de matériaux**

Offre de services existantes

• *Déchèteries publiques*

• Accueil des professionnels sur le réseau public

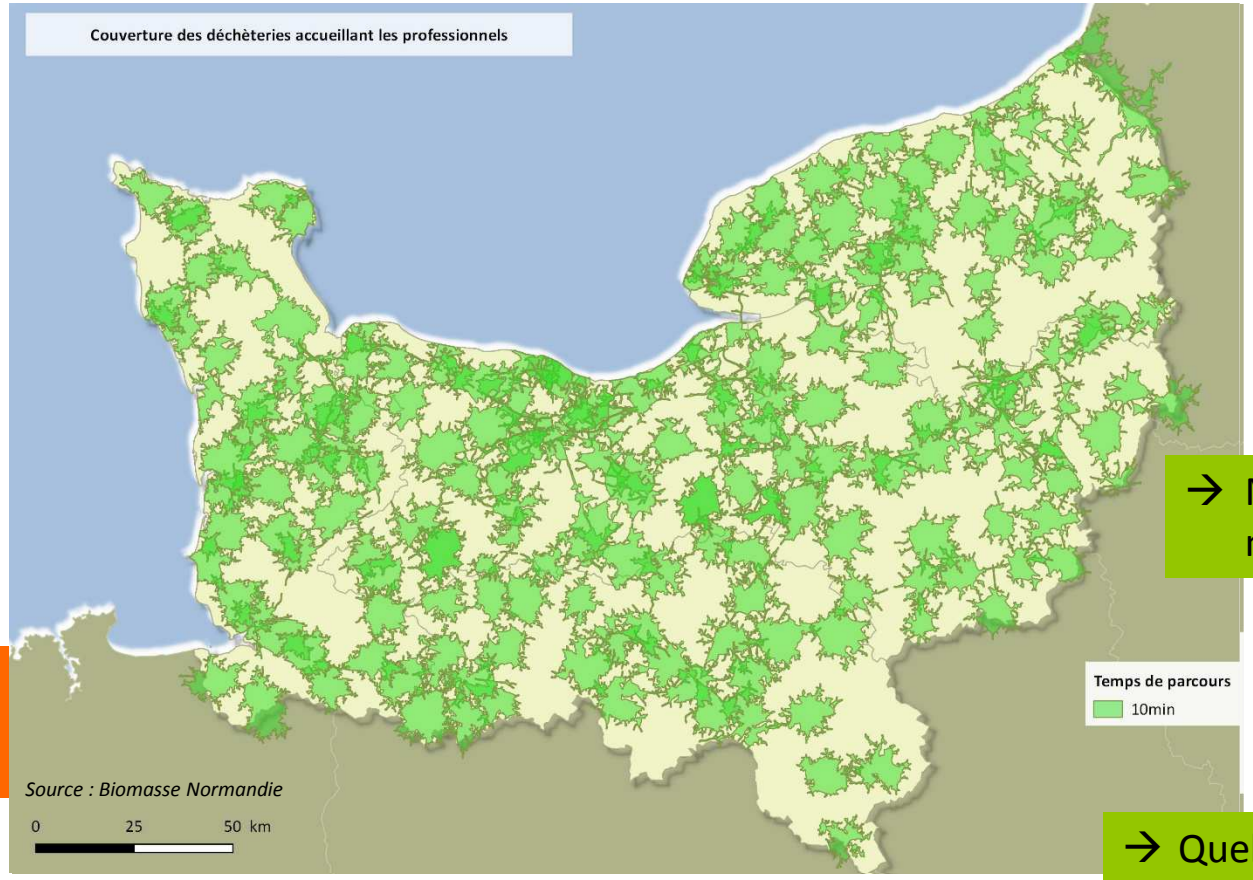

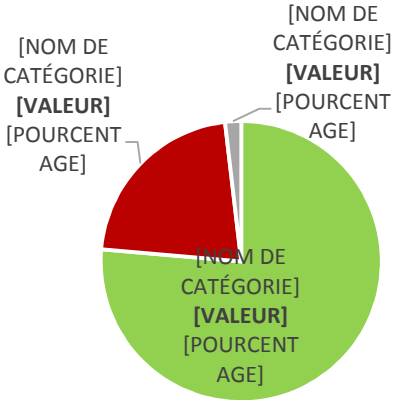

→ Maillage intéressant, notamment en milieu rural

→ Quelques difficultés :
. saturation des sites,
. sites peu/pas adaptés.

→ Des stratégies territoriales différentes : CODAH/SDOMODE

Offre de services existantes

• *Déchèteries publiques*

- **Grilles tarifaires des déchèteries publiques**
  - certains dépôts de déchets non facturés,
  - facturation à la tonne, au volume..

Déchets	Tarif des dépôts
Ferrailles	Gratuit
Cartons	Gratuit
Piles	Gratuit
Batteries	Gratuit
Cartouches d'encre	Gratuit
Lampes et néons	Gratuit
Huiles alimentaires	Gratuit
Huiles de vidange	Gratuit
Textiles	Gratuit
Mobilier	Accepté sous conditions
Gravats	19 €/tonne
Déchets verts	30 €/tonne
Déchets électriques et électroniques	45 €/tonne
Bois	61 €/tonne
Encombrants	115 €/tonne
Tarif vrac (déchets en mélange, hors ordures ménagères)	115 €/tonne
Déchets dangereux (peintures, solvants, filtres à huile, produits phytosanitaires ...)	1 200 €/tonne

Grille tarifaire NCPA

Les conditions tarifaires 2017 pour les professionnels

DÉCHETS	Tarifs 2017 Coût HT/M³
ENCOMBRANTS	16,00 €
DECHETS VERTS	12,00 €
GRAVATS	13,50 €
BOIS	14,00 €
FERRAILLES	Gratuit
CARTONS	Gratuit

Les dépôts de DDD et D3E sont interdits

Grille tarifaire SYGOM

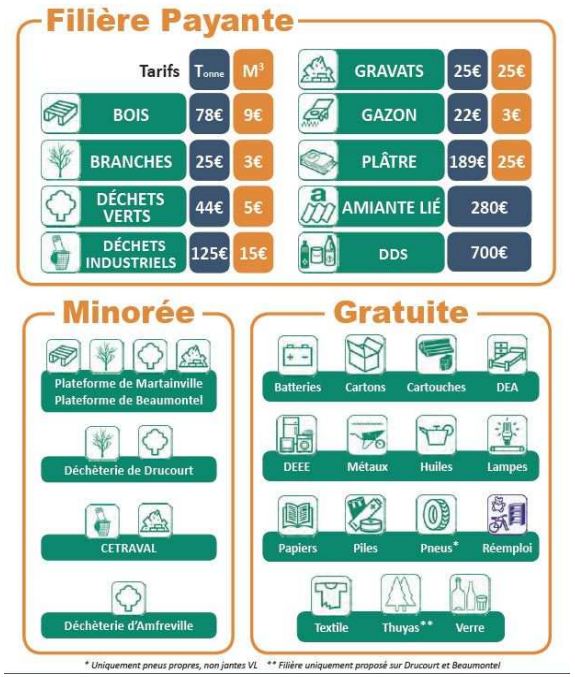

Grille tarifaire SDOMODE

→ Facturation plus ou moins proche des coûts réels

→ Limite l'émergence d'initiatives privées

Offre de services existantes

- *Installations dédiées*

- **Une vingtaine de déchèteries professionnelles**

→ Des installations mises en œuvre par des sociétés privées
→ Quelques sites de maîtrise d'ouvrage publique

→ Un équilibre économique à assurer

Offre de services existantes

- *Prestataires de collecte*

- **Service sur mesure**
  - fourniture de contenants sur site,
  - transport des déchets vers les exutoires,
  - traitement/valorisation.

→ Service pouvant favoriser le tri à la source

→ Coût de prise en charge des déchets
→ Manque de place sur les chantiers

Offre de services existantes

• *Reprise par les négoces de matériaux*

- **Obligation réglementaire**
  - loi de transition énergétique pour la croissance verte,
  - décret n°2016-288 du 10 mars 2016.
- **Conditions**
  - plus de 400 m²,
  - plus d'1 million d'euros.

→ Rarement mise en œuvre
→ Cas de Point P à Alençon
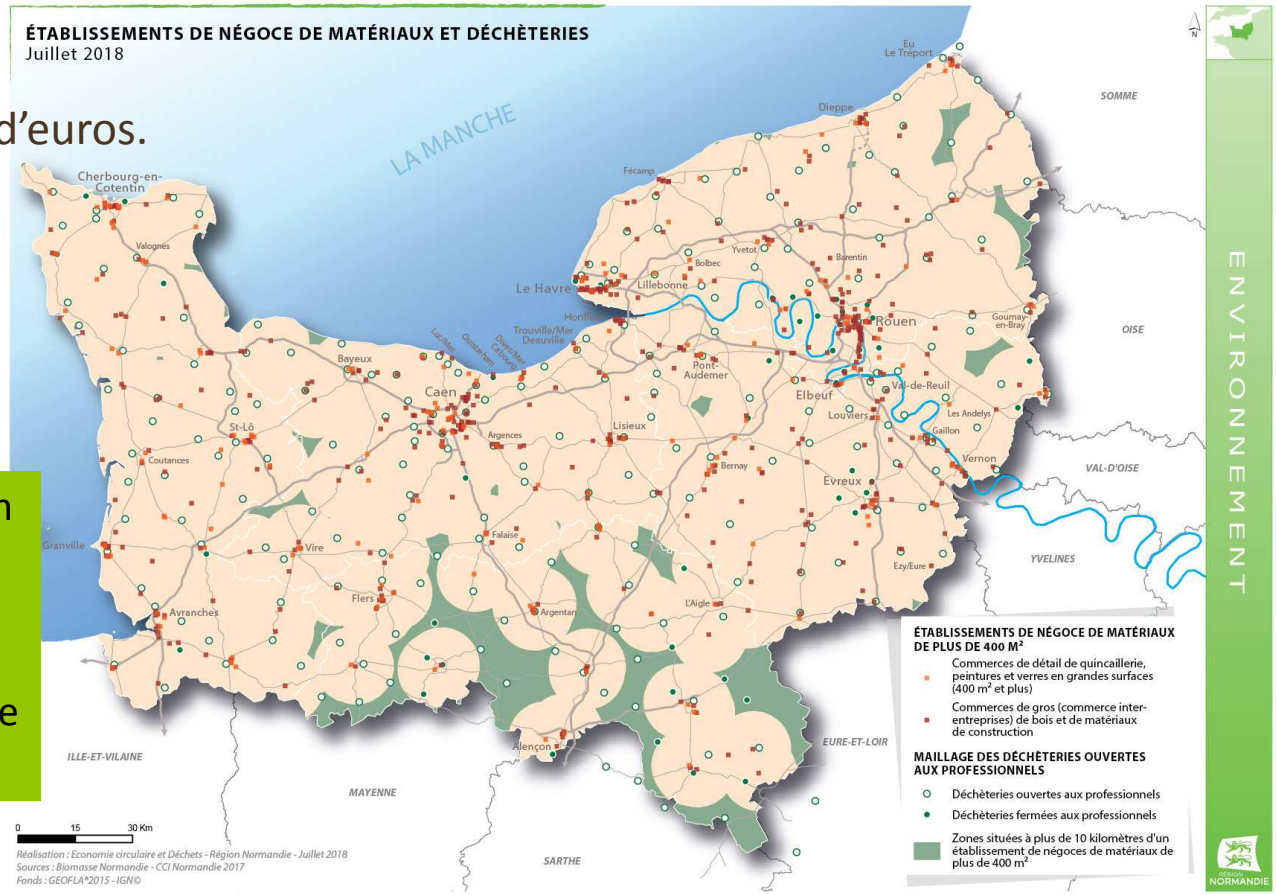
→ Intervention de la Fédération du Négoce du Bois et des Matériaux de construction (FNBM)
→ Réflexion sur la mise en place d'une REP BTP